

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

10 mars 2023

école —
normale —
supérieure —
paris — saclay —

université
PARIS-SACLAY

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2022**
- II Point d'actualité**
- III Aspects budgétaires, financiers et administratifs**
- IV Conventions**
- VII Questions diverses**

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2022
- II Point d'actualité
- III Aspects budgétaires, financiers et administratifs
- IV Conventions
- VII Questions diverses

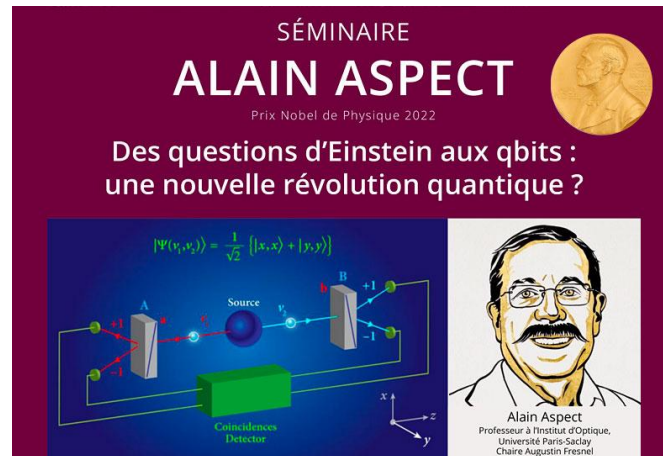
II Point d'actualité : Évènements passés

- Conférences en l'honneur d'Alain Aspect, prix Nobel de physique 2022 (10 déc.)
- Cérémonie des vœux et remise des palmes académiques (10 janv.)



II Point d'actualité : Évènements passés

■ Séminaire d'Alain Aspect (6 mars)



II Point d'actualité : Évènements passés

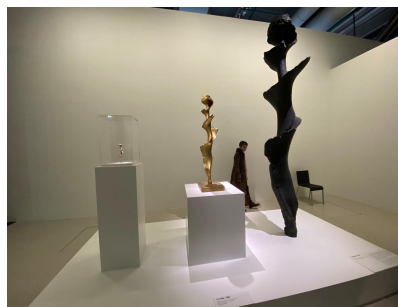
■ Journée internationale des femmes et des filles en science 2023 (11 fév.)



II Point d'actualité : Évènements passés

■ Au revoir Germaine !

À l'occasion de la grande rétrospective *Hommage à la sculptrice Germaine Richier (1904-1959)* qui se déroule du 1^{er} mars au 12 juin 2023 au Centre Pompidou, l'ENS Paris-Saclay prête sa sculpture en bronze réalisée par l'artiste, la "Grande spirale", située dans la clairière centre du jardin de l'ENS Paris-Saclay.



II Point d'actualité : Évènements à venir

■ Conférence internationale MOMENTOM par l'Institut de l'énergie soutenable

« L'énergie à la croisée des chemins : accélérer l'innovation à l'ère de la disruption »

- du mercredi 8 au vendredi 10 mars, Grand amphi de l'ENS Paris-Saclay

Dans ce cadre : **conférence du chimiste Michael Grätzel, docteur honoris causa 2017 de l'ENS Paris-Saclay** (vendredi 10 mars, 9h30)

■ Colloque du Groupe d'Étude et de recherche en Anglais de Spécialité (GERAS)

« Cultures, mémoires et héritages en anglais de spécialité »

- du jeudi 23 au samedi 25 mars, à l'ENS Paris-Saclay

■ Chimie et médiation scientifique : présentation de projets étudiants

- mercredi 17 mai, matin, sur inscription

II Point d'actualité : Partenariats



- 8 décembre 2022 : Signature d'un protocole d'accord avec Dassault Systèmes, en présence de Bernard Charlès (PDG), à l'occasion des 40 ans du LURPA.



- 17 février 2023 : Signature d'une coopération renforcée avec Safran par la création d'un Groupe de programmation de recherche concertée portant sur la mécanique numérique et expérimentale.

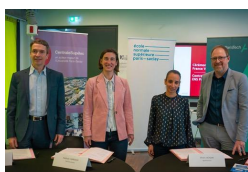
II Point d'actualité : Partenariats



- 30 novembre 2022 : Signature d'une convention de mécénat pluriannuel avec Descartes Underwriting afin de soutenir le programme de marrainage et de parrainage de l'École.



- 21 février 2023 : Signature d'une convention de mécénat avec Avenir Santé Mutuelle pour soutenir le programme Bien-être au travail de l'ENS Paris-Saclay.



- 21 février 2023 : Signature d'une convention de partenariat avec France Victimes, pour fournir un service d'accompagnement aux élèves et aux personnels victimes de violences sexistes et sexuelles.

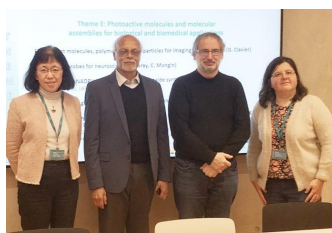
II Point d'actualité : Partenariats

■ Le projet BIOSANTEXC est lauréat de l'appel à projet Campus Franco-Indien.

Piloté par l'ENS Lyon et l'Indian Institute of Science for Education and Research (IISER) Pune, il est composé :

- des 4 ENS,
- de 6 IISER,
- 4 instituts indiens de recherche

Cette annonce a été suivie d'une visite du professeur Krishna Ganesh, directeur de l'IISER de Tirupati.

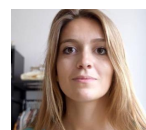


II Point d'actualité : Prix et distinctions

■ David Néron (LMPS) a reçu un Fellow Award par l'International Association for Computational Mechanics (IACM).



■ Mathilde Boltenhagen (LMF) a obtenu le best process-mining dissertation award pour sa thèse « Process Instance Clustering based on Conformance Checking Artefacts ».



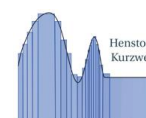
■ Frédéric Dias a reçu un ERC Proof of Concept Grant pour son projet Highwave.



■ Gilles Dowek, DR INRIA, équipe Deducteam du LMF, professeur attaché à l'ENS Paris-Saclay, a été nommé au Conseil supérieur des programmes.



■ Enzo Pons, DER Maths, a reçu le troisième accessit de l'édition 2022 du prix Fermat junior pour son travail sur l'intégrale de Henstock-Kurzweil sur les réels et ses extensions.



II Point d'actualité : Formations

- **Mise en place du projet d'études**
- **Année de recherche thématique en sciences pour les transitions écologiques (ARÉco)**
- **Année spécifique de parcours engagement normalien (ASPEN)**
- **PhD track entreprises**
 - Passage de 2 à 6 sujets (via mécénat)
 - Ouverture aux M1 étudiants UPSay non normaliens
- **Campagne CDSN 2023**
 - appel à sujet via UPSay dès septembre: 8 **projets sur 42** cette année (**0 en 2022**)
 - 150 candidatures pour 122 postes, avec meilleur équilibre géographique
 - Nombre croissant de normaliennes candidates

Une chaire de professeur junior (CPJ) en 3^{ème} vague

- **Pour mémoire, en 2021 et 2022**
 - 1^{ère} vague, 1 CPJ SHS/Economie « Information stratégique : théorie et applications »
 - Refondation de l'économie à l'école
 - 2^{ème} vague, 1 CPJ Maths-SHS « Modélisations mathématiques et sciences humaines et sociales »
 - Développement de l'interface Maths-SHS
- **1 CPJ affectée à l'ENS en 3^{ème} vague (2023)**
 - « Design pour les transitions écologiques »
 - Accélération du développement du Design à l'ENS et à l'Université Paris-Saclay
- **Notre politique de recrutement des CPJ en 2023-25 : trois types de recrutements en soutien à notre stratégie d'établissement**
 - CPJ pour soutenir les projets interdisciplinaires (Patrimoine, ...)
 - CPJ pour soutenir la reconfiguration des unités de recherche et/ou accélération de leurs développements (Design, Anglais, ...)
 - CPJ pour soutenir le déploiement des parcours recherche thématique pluridisciplinaires (ARIA, ARTeQ, ARRC, ... et bientôt sciences pour les transitions écologiques)

Ordre du jour

I Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2022

II Point d'actualité

III Aspects budgétaires, financiers et administratifs

3.1 Compte financier 2022

3.1.1 Présentation de l'exécution budgétaire

3.1.2 Compte financier

3.1.3 Rapport annuel de performance

3.2 Rémunération des membres des jurys de concours d'entrée

3.3 Tarif à un workshop

3.4 Engagement décennal : demandes de dispenses

IV Conventions

VII Questions diverses

3.1 Compte financier : contexte (1/3)

■ Soutien aux missions de l'établissement en lien avec les axes stratégiques

- développer la mission de l'ENS au sein de l'Université Paris-Saclay
- affirmer la vocation pré-doctorale de l'ENS Paris-Saclay
- étendre et intensifier la recherche
- améliorer les services rendus aux usagers

■ Construction d'une trajectoire soutenable au regard de contraintes :

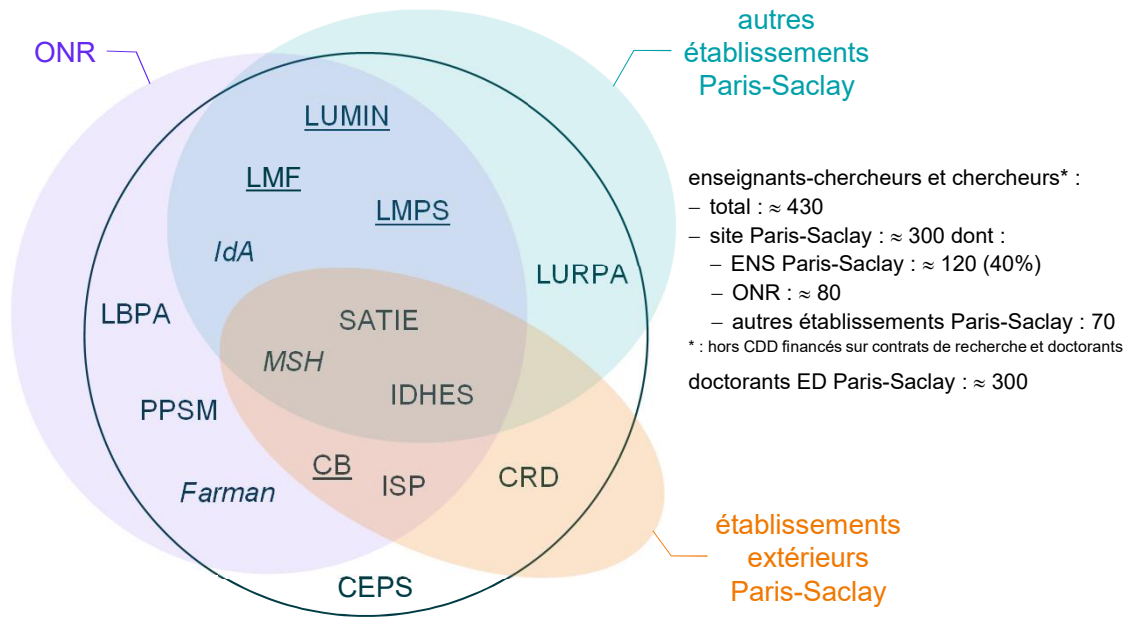
- renchérissement de la masse salariale (GVT, mesures réglementaires, flux...)
- coûts bâtimentaires et des équipements mutualisés
- gros entretien et réparation (GER)
- **enjeux** : – diversification des ressources
 - modèle soutenable et optimisé des ressources
 - modération des dépenses

→ **accompagnement de l'État à la stratégie de l'établissement** : 1,2 M€ en 2020
0,5 M€ en 2021

■ Exercice 2022

- changement de présidence après une période d'administration provisoire
- 1^{er} exercice avec un fonctionnement « normal » des activités de formation et de recherche sur le campus de Gif-sur-Yvette
- année marquée par l'inflation

3.1 Compte financier : contexte - structures de recherche (2/3)



3.1 Compte financier : contexte - formation (3/3)

■ Formations

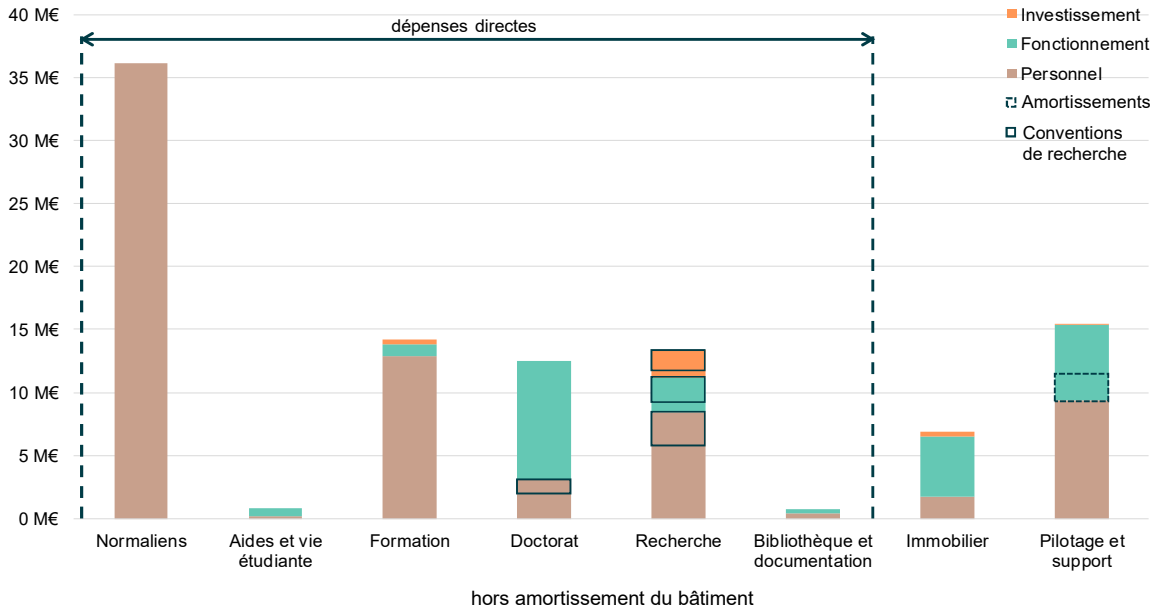
- diplôme de l'ENS Paris-Saclay - grade master
- masters Paris-Saclay : 18 mentions (M1 et M2)
- licences double-diplôme Paris-Saclay (3^e année) : 6
- années de recherche thématique : 3 dont 2 diplômes inter-établissement

■ Effectif en formation initiale en 2021-2022 : 1 657

- 1 287 normaliens : 77% élèves et 23% étudiants
- 355 étudiants (master ENS référent et année de recherche thématique)
- 15 stagiaires de la formation continue en master

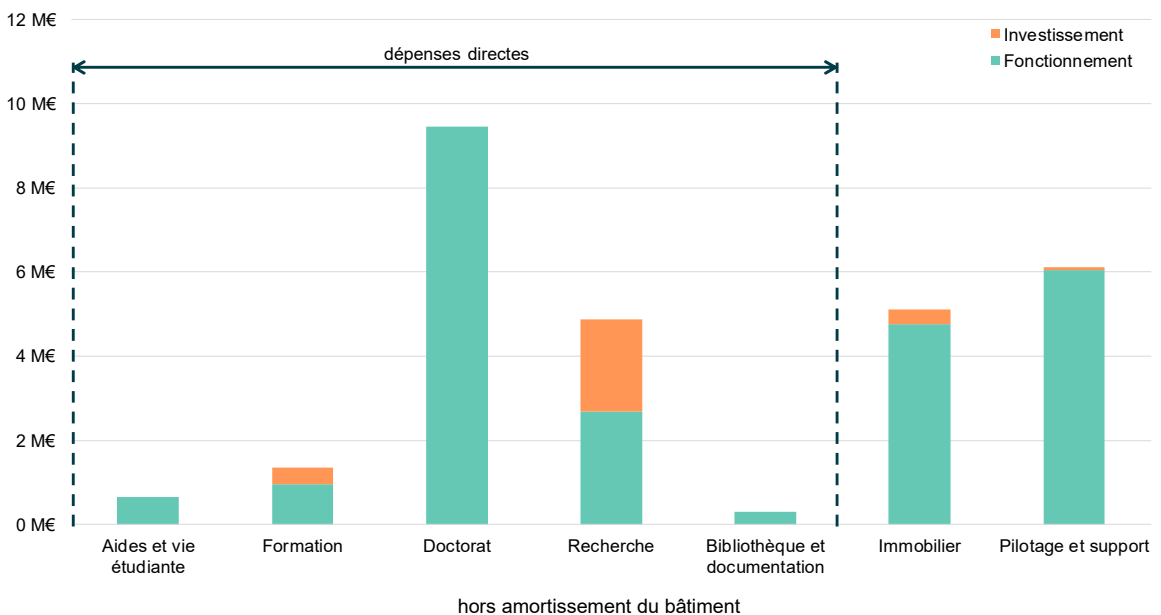
3.1 Compte financier : dépenses par mission (1/2)

■ Masse salariale (72%), fonctionnement (25%) et investissement (3%) : 100 M€



3.1 Compte financier : dépenses par mission (2/2)

■ Fonctionnement et investissement : 28 M€



3.1 Compte financier : grands agrégats (1/2)

■ Grands agrégats

Exercice	2021	2022
Résultat de l'exercice	4,8 M€	1,0 M€
Capacité d'autofinancement	5,9 M€	2,4 M€
Apport au fonds de roulement	3,1 M€	0,7 M€
Fonds de roulement	27,5 M€	28,2 M€
Fonds de roulement mobilisable	19,5 M€	17,6 M€

3.1 Compte financier : grands agrégats (2/2)

■ Fonds de roulement mobilisable

Fonds de roulement net global au 31/12/2022	28,2 M€
Fonds de roulement lié à des dépenses futures probables ou certaines	9,5 M€
Provisions (CET*, ARE*, engagement décennal, créances douteuses...)	1,5 M€
Avance remboursable (contrat de recherche)	0,3 M€
Opérations pluriannuelles dont PPI et restes à titrer sur conventions	1,9 M€
BI 2023 : prélèvement	3,2 M€
Normaliens en CST* : déséquilibre des flux entrant et sortant	0,3 M€
Gros entretien et réparation (GER, 5 premières tranches annuelles)	2,3 M€
Fonds de roulement affecté à des activités particulières	0,2 M€
Excédents relatifs à la formation continue	0,2 M€
Éléments de fragilité potentielle du fonds de roulement	1,0 M€
Créances supérieures à deux ans non provisionnées	1,0 M€
Fonds de roulement non libre d'emploi	10,6 M€
Fonds de roulement disponible au 31/12/2022	17,6 M€

* CET : compte épargne temps

ARE : allocation chômage d'aide au retour à l'emploi

CST : congé sans traitement

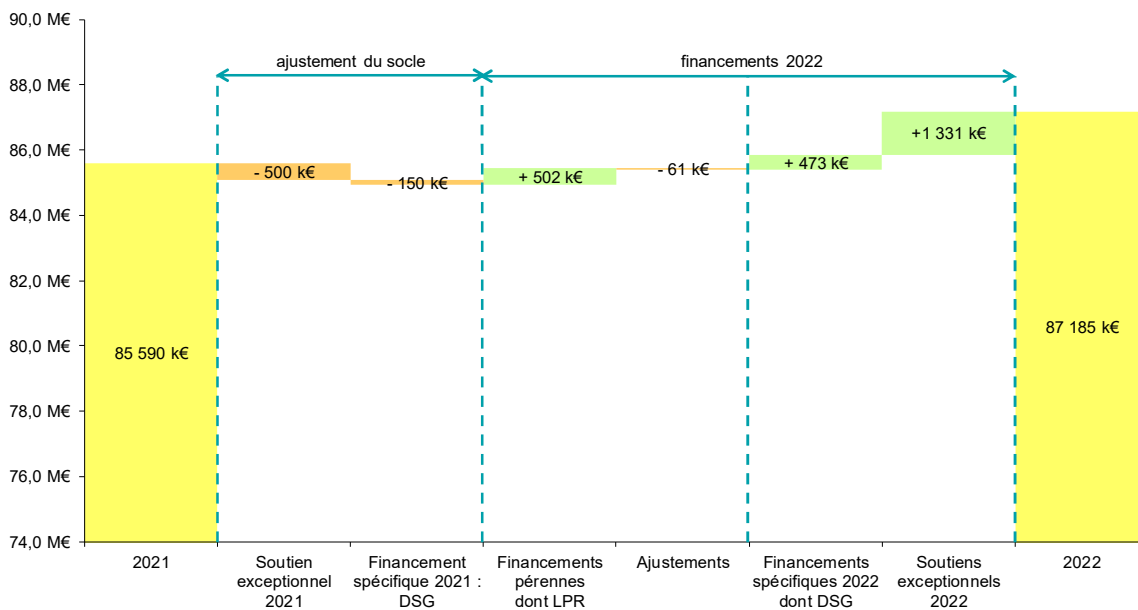
3.1 Compte financier : encaissements et décaissements (1/5)

■ AE, CP et recettes encaissées

AE, CP et solde budgétaire										
	Dépenses						Recettes			
	AE			CP			2021	2022	Δ = 22-21	
	2021	2022	Δ = 22-21	2021	2022	Δ = 22-21				
Personnel	69,7 M€	72,5 M€	2,9 M€	69,7 M€	72,5 M€	2,9 M€	85,6 M€	87,2 M€	1,6 M€	SCSP
Fonctionnement	16,1 M€	18,6 M€	2,6 M€	17,6 M€	19,6 M€	2,0 M€	2,5 M€	4,3 M€	1,8 M€	Autres financements État et publics
Investissement	2,6 M€	3,0 M€	0,4 M€	3,8 M€	3,0 M€	-0,7 M€	6,8 M€	6,7 M€	-0,1 M€	Autres recettes propres
Total	88,3 M€	94,2 M€	5,8 M€	91,0 M€	95,2 M€	4,1 M€	94,9 M€	98,2 M€	3,3 M€	Total
Solde budgétaire (excédent)				3,9 M€	3,0 M€					Solde budgétaire (déficit)

3.1 Compte financier : encaissements et décaissements (2/5)

■ SCSP : éléments de variation entre 2021 et 2022 (+ 1,6 M€)



3.1 Compte financier : encaissements et décaissements (3/5)

■ Recettes hors SCSP (10%)

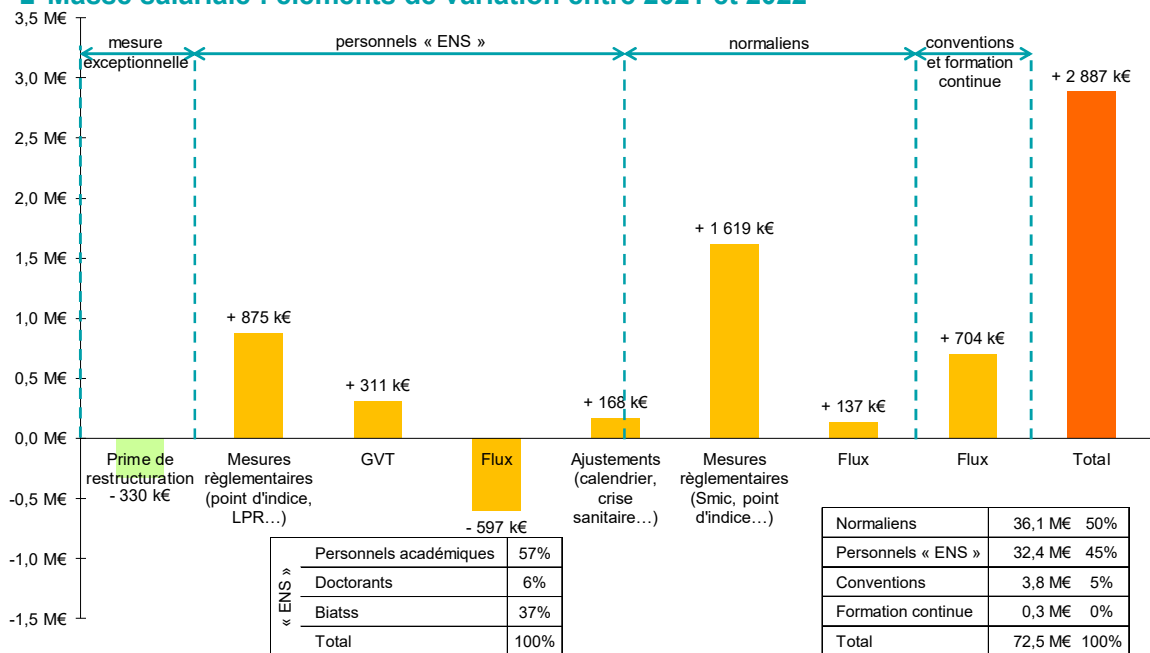
Exercice	2018 (a)	2019 (b)	2020 (c)	2021 (d)	2022 (e)	écart (e)-(d)
Droits d'inscription et CVEC	0,7 M€	0,8 M€	0,7 M€	0,7 M€	0,8 M€	0,1 M€
Formation continue	0,2 M€	0,2 M€	0,5 M€	0,4 M€	0,5 M€	0,1 M€
Taxe d'apprentissage	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,2 M€	0,3 M€	0,1 M€
Mécénat, dons et legs			0,1 M€	0,1 M€	0,2 M€	0,1 M€
Subventions (hors SCSP)	3,1 M€	3,3 M€	3,9 M€	2,4 M€	4,3 M€	1,8 M€
Autres contrats	3,8 M€	4,6 M€	2,4 M€	3,6 M€	3,9 M€	0,4 M€
Rupture d'engagement décennal		0,2 M€	0,6 M€	1,0 M€	0,8 M€	-0,2 M€
Autres recettes	0,1 M€	0,1 M€	0,2 M€	0,6 M€	0,3 M€	-0,3 M€
Total des recettes de l'indicateur contractuel	8,1 M€	9,2 M€	8,5 M€	9,0 M€	11,0 M€	2,0 M€
Recettes spécifiques au campus de Cachan	1,6 M€	0,7 M€	0,2 M€	0,3 M€		-0,3 M€
Total des recettes hors SCSP	9,7 M€	10,0 M€	8,8 M€	9,3 M€	11,0 M€	1,7 M€

■ Contrats de recherche signés

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Montant des contrats de recherche signés	8,0 M€	7,4 M€	7,3 M€	6,9 M€	13,1 M€	9,4 M€

3.1 Compte financier : encaissements et décaissements (4/5)

■ Masse salariale : éléments de variation entre 2021 et 2022



3.1 Compte financier : encaissements et décaissements (5/5)

■ ETPT (équivalent temps plein travaillé)

		(A)			(B)			(C) = (A) + (B)			
Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond État en ETPT			financés hors SCSP en ETPT			Global en ETPT		
			2021	2022	22-21	2021	2022	22-21	2021	2022	22-21
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants	Permanents	Titulaires	149	147	-2				149	147	-2
		CDI				4	5	1	4	5	1
	Non permanents	CDD	83	73	-10	57	71	14	140	144	4
Sous-total enseignants-chercheurs			232	221	-12	61	76	15	293	296	3
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			907	911	4				907	911	4
BIATSS	Permanents	Titulaires	116	113	-3				116	113	-3
		CDI	16	17	1	7	8	1	23	25	2
	Non permanents	CDD	46	45	-1	42	44	2	88	89	1
Sous-total Biatss			177	175	-2	49	52	3	226	227	0
Totaux			1 317	1 307	-10	110	128	18	1 427	1 434	7
									Plafond global des emplois voté par le CA		
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État			1 452								

3.1 Compte financier : consommation d'énergie (1/1)

■ Consommation d'énergie en kWh

Exercice	2020	2021	2022 (a)	$\Delta = 23-21$	% (a/ Δ)
Chauffage (kWh)	5 728	6 033	4 701	-1 332	-22%
Refroidissement (kWh)	1 241	975	1 439	464	48%
Electricité (kWh)	4 364	5 542	5 572	30	0,5%

3.1 Compte financier : budget annexe opération immobilière (1/1)

Charges	BR 2022	exécuté	Produits	BR 2022	exécuté
Fonctionnement autre que les charges de personnel	10,7 M€	10,1 M€	Autres subventions	2,2 M€	1,1 M€
			Autres produits	8,5 M€	9,0 M€
Total des charges	10,7 M€	10,1 M€	Total des produits	10,7 M€	10,1 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice			Résultat prévisionnel : perte		
Total	10,7 M€	10,1 M€	Total	10,7 M€	10,1 M€

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	BR 2022	exécuté
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)		
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8,5 M€	9,0 M€
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	8,5 M€	9,0 M€
= CAF ou IAF		

Tableau de financement					
Emplois	BR 2022	exécuté	Ressources	BR 2022	exécuté
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement		
Investissements	6,0 M€	4,7 M€	Financement de l'actif par des tiers	6,0 M€	4,7 M€
Total des emplois	6,0 M€	4,7 M€	Total des ressources	6,0 M€	4,7 M€
Apport au fonds de roulement			Prélèvement fonds de roulement		

3.1 Compte financier : budget agrégé (1/1)

■ Recettes encaissées : 98,2 M€

■ Autorisations d'engagement : 97,7 M€

- personnel : 72,5 M€
- fonctionnement : 19,8 M€
- investissement : 5,4 M€

■ Crédits de paiement : 102,0 M€

- personnel : 72,5 M€
- fonctionnement : 20,5 M€
- investissement : 8,9 M€

■ Grands agrégats

- excédent du compte de résultat : 1,0 M€
- capacité d'autofinancement : 2,4 M€
- apport au fonds de roulement : 0,7 M€

■ Affectation du résultat

- réserves : 1,0 M€

Ordre du jour

I Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2022

II Point d'actualité

III Aspects budgétaires, financiers et administratifs

3.1 Compte financier 2022

3.1.1 Présentation de l'exécution budgétaire

3.1.2 Compte financier

3.1.3 Rapport annuel de performance

3.2 Rémunération des membres des jurys de concours d'entrée

3.3 Tarif à un workshop

3.4 Engagement décennal : demandes de dispenses

IV Conventions

VII Questions diverses

3.1 Compte financier : présentation comptable

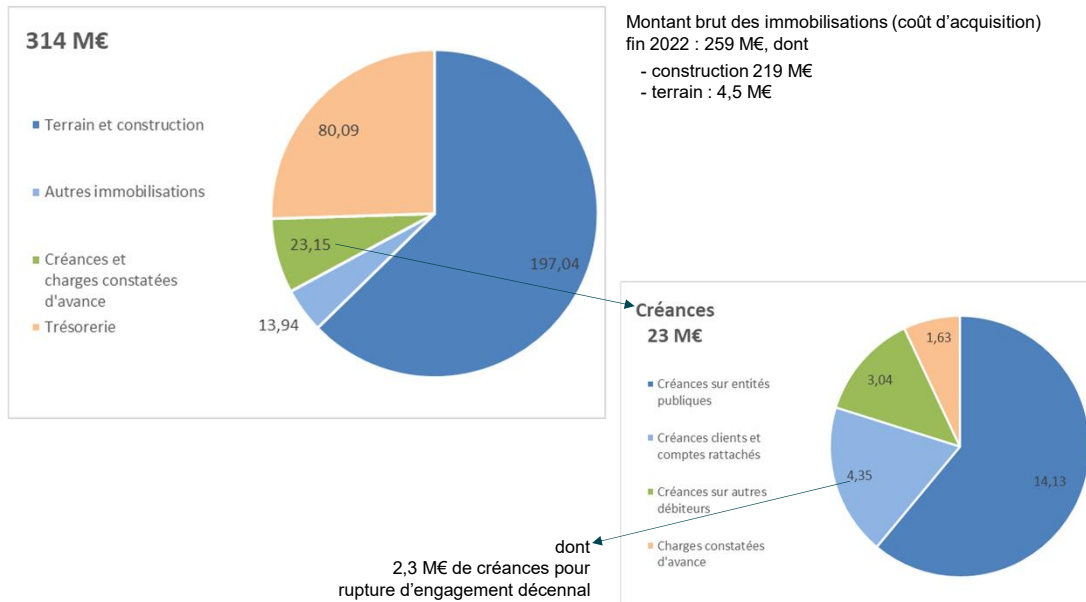
(1/6)

- Le bilan : actif et passif au 31/12/2022
- La variation de trésorerie
- Focus sur les créances pour rupture d'engagement décennal
- Evolution du résultat, du fonds de roulement et de la trésorerie

3.1 Compte financier : présentation comptable

(2/6)

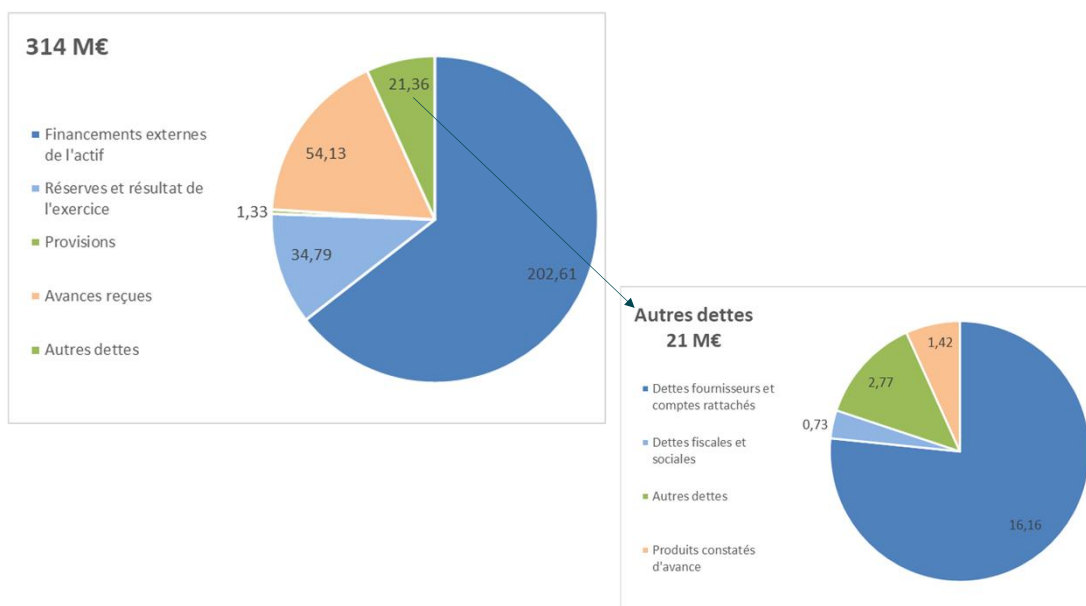
■ Le bilan : actif net (après amortissement et dépréciations) au 31/12/2022



3.1 Compte financier : présentation comptable

(3/6)

■ Le bilan : passif au 31/12/2022



3.1 Compte financier : présentation comptable

(4/6)

■ La trésorerie : variation 2022 = - 8,5 M€ (cf. Tableaux 4 & 5)

M€

	Trésorerie au 31/12/2021 :	88,58	
	Solde budgétaire	- 3,82	Recettes - dépenses en CP
Opérations au nom et pour le compte de tiers	TVA :	- 2,22	TVA payée aux fournisseurs et récupérable
	Equipex+ e-Diamant :	- 1,08	Reversement aux partenaires
	AMI Région I-d-F :	- 0,01	
	Autres opérations sur comptes de tiers :	- 1,35	Budgétisation d'encaissements des années antérieures (*)
	Trésorerie au 31/12/2022 :	80,09	

(*) Encaissements antérieurs lettrés avec des titres de recettes : passage de la trésorerie sur comptes de tiers (-) à la trésorerie du solde budgétaire (+)

3.1 Compte financier : présentation comptable

(5/6)

■ Focus sur les créances pour rupture d'engagement décennal

en M€	Période 2018 à 2022		dont									
	Nombre	Montant	en 2018		en 2019		en 2020		en 2021		en 2022	
Titres de recettes pris en charge par l'AC :	257	6,85	11	0,31	83	2,47	32	0,72	57	1,58	74	1,77
réductions et annulations : (*)	107	- 1,99	-	-	19	- 0,12	34	- 0,70	26	- 0,63	28	- 0,54
droits constatés nets (=) :		4,86		0,31		2,35		0,02		0,95		1,24
encaissés :		2,51		-		0,22		0,56		0,97		0,76

(*) y compris d'un titre d'une année antérieure

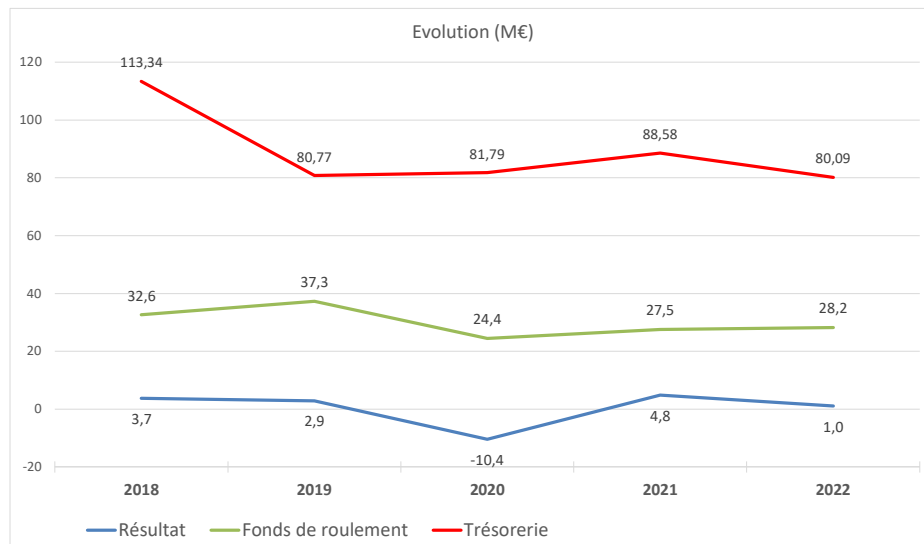
en M€	Créances au 31/12/2022		dont									
	Nombre	Montant	sur titres 2018		sur titres 2019		sur titres 2020		sur titres 2021		sur titres 2022	
Créances restant à recouvrer :	117	2,35	6	0,05	27	0,38	10	0,20	25	0,51	49	1,22
dont contentieux :	9	0,21	-	-	2	0,04	1	0,03	3	0,08	3	0,07
dont négociations :	32	0,80	-	-	-	-	-	-	2	0,05	30	0,75
dont échéanciers :	70	1,16	6	0,05	25	0,34	8	0,13	15	0,23	16	0,40
dont recouvrement forcé :	6	0,18	-	-	-	-	1	0,03	5	0,15	-	-

- Constat : les risques d'irrecouvrabilité sont limités.
- Révision de la méthodologie de dépréciation des créances, très prudente jusqu'alors (dépréciation à 100% pour les litiges, à 50 % pour les dossiers en négociation ou échéanciers provisoires) : désormais, seules sont dépréciées les créances contentieuses.
- Dépréciation passe de 412 k€ au 31/12/2021 à 215 k€ au 31/12/2022.

3.1 Compte financier : présentation comptable

(6/6)

■ Résultat, fonds de roulement et trésorerie



Deloitte.

école —
normale —
supérieure —
paris-saclay —



Audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Conseil d'administration du 10 mars 2023



1 Environnement et contexte

Les points d'attention

<p>➤ Éléments de contexte ayant un impact sur notre audit</p>	<p>➤ Zones de jugement et d'estimations significatives</p>	<p>➤ Risques d'audit significatifs présumés</p>
<ul style="list-style-type: none"> Traitement dans la comptabilité des entrées et des sorties d'immobilisations 	<ul style="list-style-type: none"> Estimations significatives récurrentes du type passifs sociaux (heures complémentaires, droits à congés, rappels de paie...) 	<ul style="list-style-type: none"> Cut-off sur les subventions reçues hors subvention pour charge de service public
<ul style="list-style-type: none"> L'exercice précédent s'est soldé par un bénéfice de 4,7 MC, contre un bénéfice de 1 MC à la clôture 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Dépréciation des créances clients 	<ul style="list-style-type: none"> Détournement des contrôles par la direction

1 2 3

Déroulement de notre intervention



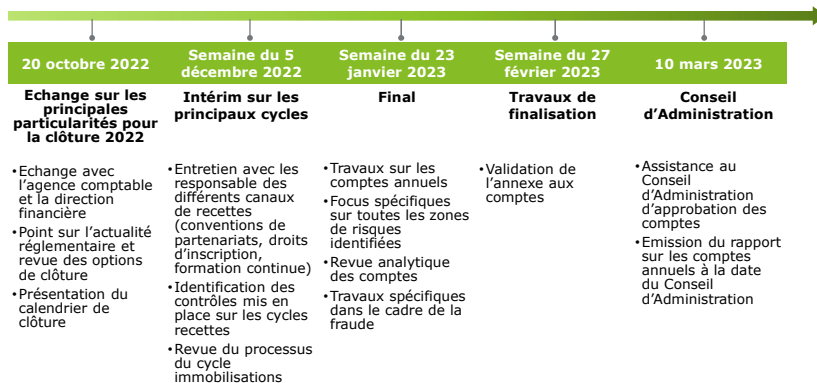
2 Déroulement de notre intervention

© 2023 Deloitte SAS

Conseil d'administration ENS Paris-Saclay 41

1 2 3

Déroulement de notre intervention



© 2023 Deloitte SAS

Conseil d'administration ENS Paris-Saclay 42



3 Opinion

Opinion



Rappel de l'opinion 2020

- *Certification sans réserve*
- *Observation*
- Nous attirons votre attention sur la note 2.1 « Actif immobilisé » qui expose l'absence d'inscription du terrain du nouveau site en l'absence d'évaluation disponible à date.



Opinion 2022

- *Certification sans réserve et sans observation*

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (« DTTL »), à son réseau mondial de cabinets membres et à leurs entités liées (collectivement dénommés « l'organisation Deloitte »), DTTL (également désigné « Deloitte Global ») et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes, qui ne peuvent pas s'engager ou se lier les uns aux autres à l'égard des tiers. DTTL et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont uniquement responsables de leurs propres actes et manquements, et aucunement de ceux des autres. DTTL ne fournit aucun service aux clients. Pour en savoir plus, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte fournit des services de pointe en matière d'audit et d'assurance, de fiscalité et de droit, de consulting, de financial advisory et de risk advisory, à près de 90 % des entreprises du Fortune Global 500® et à des milliers d'entreprises privées. Les résultats mesurables et pérennes de nos professionnels contribuent à renforcer la confiance du public dans les marchés de capitaux, permettent aux clients de se transformer et de prospérer, et ouvrent la voie à une économie plus forte, une société plus équitable et un monde durable. Fort de plus de 175 ans d'expérience, Deloitte est présent dans plus de 150 pays et territoires. Pour en savoir plus sur la manière dont nos plus de 345 000 professionnels dans le monde make an impact that matters, consultez www.deloitte.com. Deloitte France regroupe un ensemble de compétences diversifiées pour répondre aux enjeux de ses clients, de toutes tailles et de tous secteurs. Fort des expertises de ses 7 000 associés et collaborateurs et d'une offre multidisciplinaire, Deloitte France est un acteur de référence. Soucieux d'avoir un impact positif sur notre société, Deloitte a mis en place un plan d'actions ambitieux en matière de développement durable et d'engagement citoyen.

© 2023 Deloitte SAS. Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Deloitte.

Ordre du jour

I Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2022

II Point d'actualité

III Aspects budgétaires, financiers et administratifs

3.1 Compte financier 2022

3.1.1 Présentation de l'exécution budgétaire

3.1.2 Compte financier

3.1.3 Rapport annuel de performance

3.2 Rémunération des membres des jurys de concours d'entrée

3.3 Tarif à un workshop

3.4 Engagement décennal : demandes de dispenses

IV Conventions

VII Questions diverses

3.1 Rapport annuel de performance d'établissement (RAPET) (1/5)

■ Définition du rapport annuel de performance annexé au compte financier :

- Il est le miroir du projet annuel de performance d'établissement (PAPET),
- Il dresse le bilan des actions mises en œuvre pour atteindre les objectifs du volet spécifique d'établissement du contrat quinquennal de site,
- Il en mesure les effets à travers les indicateurs qui s'y rattachent,
- il concourt au suivi du contrat quinquennal d'établissement et à la bonne information du conseil d'administration.



3.1 RAPET : Axes stratégiques et objectifs du volet spécifique (2/5)

■ Axe 1. Développer la mission de l'ENS au sein de l'Université Paris-Saclay

Objectif 1.1. Articuler mission spécifique de l'ENS et intégration institutionnelle au sein de l'Université Paris-Saclay

- organisation du premier « congrès junior » pluridisciplinaire rassemblant plus de 120 équipes d'étudiants par la GS MRES coordonnée par l'ENS Paris-Saclay
- mise en place du diplôme inter-établissement ARRC (Année de Recherche en Recherche-Création) porté par la GS MRES (lancé par l'Ecole en 2021-2022 et étendu à l'échelle de l'Université Paris-Saclay à la rentrée 2022)

Objectif 1.2. Optimiser l'utilisation des ressources de l'établissement au service des missions et des initiatives

- financement d'équipements dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement (PPI) : laser (0,1M€)
- déploiement du plan de sobriété énergétique
- baisse de 22% de la consommation d'eau chaude pour le chauffage par rapport à 2021

Objectif 1.3. Assurer la soutenabilité de l'ENS en développant ses ressources propres

- recrutement d'un chargé de développement dans l'équipe dédiée au mécénat et aux partenariats
- signature de deux nouveaux partenariats stratégiques (EDF sur les enjeux de production, de transport et de stockage d'énergie, Dassault Systèmes sur l'innovation durable)
- signature de la chaire « Physique des lignes aériennes, modélisations, expériences et simulations » en partenariat avec RTE (Réseau de transport d'électricité)
- recrutement d'un directeur de la formation continue

3.1 RAPET : Axes stratégiques et objectifs du volet spécifique (3/5)

■ Axe 2. Affirmer la vocation pré-doctorale de l'ENS Paris-Saclay

Objectif 2.1. Intensifier la recherche au plus près des normaliens

- instruction de trois demandes de professeur attaché, selon les nouvelles modalités;
- arrivée à l'Ecole d'un professeur attaché de l'UPSaclay financé dans le cadre du projet CMA en Intelligence Artificielle

Objectif 2.2. Augmenter la part des normaliens poursuivant leurs études en doctorat

- poursuite du déploiement du programme « PhD Track » pour les normaliens étudiants (6 bourses attribuées en 2022);
- premier boursier du nouveau programme « PhD Track Entreprise »

Objectif 2.3. Diversifier les recrutements universitaires et développer les recrutements internes à l'Université

- 1^{ère} édition des écoles d'été « Raconte-moi la recherche » à destination des lycées partenaires des cordées de la réussite;
- accueil du premier étudiant de l'Institut Villebon Georges Charpak dans le cadre de la voie « égalité des chances »

Objectif 2.4. Renforcer la dimension internationale de la formation

- accord pour double diplôme pour les normaliens en physique avec l'Université de Sherbrooke (Canada) signé en mars 2022

3.1 RAPET : Axes stratégiques et objectifs du volet spécifique (4/5)

■ Axe 3. Étendre et intensifier la recherche

Objectif 3.1. Étendre les partenariats de recherche

- 1^{ère} année de fonctionnement du LMPS (Laboratoire de Mécanique Paris-Saclay);
- trois recrutements au CEPS (Centre d'Economie de l'ENS Paris-Saclay);
- accueil de deux chaires de professeur junior en 2022 (campagne 2021 et 2022)

Objectif 3.2. Améliorer le soutien à la recherche

- poursuite des entretiens individuels des enseignants-chercheurs et enseignants;
- diversification des missions de la direction d'appui à la recherche et à l'innovation (Dare&I) et renforcement de l'accompagnement au montage de projets

Objectif 3.3. Renforcer la dimension internationale de la recherche

- trois projets « Booster » avec des partenaires en Italie, au Royaume Uni et en Australie pour un montant de 59 k€ sur deux ans.

3.1 RAPET : Axes stratégiques et objectifs du volet spécifique (5/5)

■ Axe 4. Améliorer les services rendus aux usagers

Objectif 4.1. Renforcer la personnalisation accompagnée des parcours d'études des normaliens

- création de l'année de recherche thématique «Sciences pour les Transitions Ecologiques» (diplôme inter-établissement, ouverture 2023-2024)
- mise en place de l'année engagement normalien (ASPEN) à partir de 2023

Objectif 4.2. Construire une expérience étudiante positive au sein de l'École

- création d'un poste d'assistante vie étudiante en septembre 2022;
- mise en place du dispositif participatif de programmation de la Scène de recherche par les étudiants de l'Université Paris-Saclay « La Scène est à vous ! »;
- poursuite de la mise en œuvre du plan de prévention dédié aux violences sexistes et sexuelles (VSS) et aux comportements à risques élaboré en 2022;
- présentation en juin 2022 de la feuille de route du plan d'actions développement soutenable

Objectif 4.3. Développer une vie étudiante fédératrice et engagée

- version enrichie de charte de la vie étudiante (éléments relatifs à la vie festive, à la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles et à la prévention des comportements à risques)

Ordre du jour

I Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2022

II Point d'actualité

III Aspects budgétaires, financiers et administratifs

3.1 Compte financier 2022

3.1.1 Présentation de l'exécution budgétaire

3.1.2 Rapport annuel de performance

3.1.3 Compte financier

3.2 Rémunération des membres des jurys de concours d'entrée

3.3 Tarif à un workshop

3.4 Engagement décennal : demandes de dispenses

IV Conventions

VII Questions diverses

3.2 Rémunération des membres des jurys de concours d'entrée

Cf. document 3.2_remuneration_membres_jury_concours.pdf

■ Contexte

- Dernière grille de rémunération en date du 28 septembre 2012
- De nouveaux concours ont été mis en place
- Aucune réévaluation et homogénéisation des rémunérations
- Harmonisation avec les autres ENS (conception sujet)
- Arrêté du 23 août 2022 : rémunération correction copie

■ Travail sur :

- la définition du périmètre des missions des membres de jury
- grille tarifaire par banque/concours

- Surcoût de 6k€ par rapport à la session 2021 (avec peu d'évolutions depuis 2012), raisonnable au regard du montant total (~150k€ pour l'ENS)
- Dépendant des alternances entre établissements
- Gain en reconnaissance des engagements des personnels, homogénéisation et sécurisation (définition claire des responsabilités)

Ordre du jour

I Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2022

II Point d'actualité

III Aspects budgétaires, financiers et administratifs

3.1 Compte financier 2022

3.1.1 Présentation de l'exécution budgétaire

3.1.2 Rapport annuel de performance

3.1.3 Compte financier

3.2 Rémunération des membres des jurys de concours d'entrée

3.3 Tarif à un workshop

3.4 Engagement décennal : demandes de dispenses

IV Conventions

VII Questions diverses

3.3 Tarif à un workshop

Libellé général	Libellé détaillé	Unité	Tarif HT *
Workshop MORTech 2023 (LMPS)	inscription jusqu'au 30/06/2023 inclus		
	plein tarif	par participant	500 €
	tarif étudiant	par participant	350 €
	inscription à partir du 01/07/2023		
	plein tarif	par participant	575 €
	tarif étudiant	par participant	425 €

* : taux de TVA en vigueur lors de la prestation

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2022**
- II Point d'actualité**
- III Aspects budgétaires, financiers et administratifs**
 - 3.1 Compte financier 2022
 - 3.1.1 Présentation de l'exécution budgétaire
 - 3.1.2 Rapport annuel de performance
 - 3.1.3 Compte financier
 - 3.2 Rémunération des membres des jurys de concours d'entrée
 - 3.3 Tarif à un workshop
 - 3.4 Engagement décennal : demandes de dispenses
- IV Conventions**
- VII Questions diverses**

3.4 Engagement décennal : demandes de dispense (1/1)

■ Commission du 17 février 2023

- 9 dossiers présentés
- Dont 4 relevant du conseil d'administration
- Avis favorables : 2 (2 demandes de reconnaissance)
- Avis défavorables : 7 (3 demandes de dispense totale ou partielle, 1 demande de dispense totale pour inaptitude et 3 demandes de reconnaissance)

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2022**
- II Point d'actualité**
- III Aspects budgétaires, financiers et administratifs**
- IV Conventions**
- VII Questions diverses**

Ordre du jour

- I **Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2022**
- II **Point d'actualité**
- III **Aspects budgétaires, financiers et administratifs**
- IV **Conventions**
- VII **Questions diverses**

école —
normale —
supérieure —
paris — saclay —

Merci de votre attention !

**Prochains CA :
vendredi 23 juin 2023**

université
PARIS-SACLAY